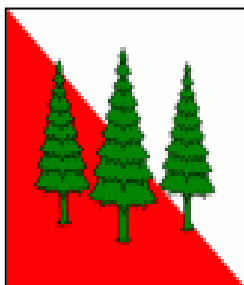


Conseil Communal d'Épesses

Procès-verbal de la séance



du dimanche 26 juin 2011



Les membres du conseil communal d'Epesses ont été convoqués en assemblée le dimanche 26 juin 2011 à 10 :00 à la salle du conseil avec, pour ordre du jour :

Ouverture de séance - Appel des membres	3
1. Adoption de l'ordre du jour	3
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2011	3
3. Présentation du rapport de gestion 2010	3
4. Présentation des comptes 2010	4
5. Communications de la municipalité	4
6. Communications du bureau	6
7. Divers	6
Contre-appel – Clôture de séance	7



Ouverture de séance - Appel des membres

Le conseil ayant été convoqué dans la forme et les délais, le quorum étant atteint, Florence Gross, Présidente, ouvre cette séance du dimanche 26 juin à 10 :00.

Elle nous souhaite la bienvenue et salue la présence des Conseillères et des Conseillers, de Madame le Syndic, de Messieurs les Municipaux, ainsi que celle des habitantes et des habitants d'Epesses. Cette séance à teneur particulière marque non seulement la fin de la législature 2006 – 2011, mais également le fait que, dans 5 jours précisément, Epesses se détachera de son statut de commune pour entrer alors dans l'ère de Bourg-en-Lavaux.

C'est donc avec une émotion toute particulière qu'elle s'adresse à nous tous aujourd'hui. C'est aussi la raison pour laquelle, elle a tenu à ce que ce dernier conseil ait lieu ce dimanche, jour de festivités entre villageois, et à l'extérieur, afin d'en souligner le symbole.

La Présidente remercie sincèrement Conseillères et Conseillers, mais également Villageoises et Villageois qui nous font l'honneur de nous voir siéger une dernière fois.

Florence Gross passe ensuite la parole à la secrétaire pour l'appel des membres ; 26 Conseillers/ères sont présents/tes, une Conseillère est excusée régulièrement.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est énoncé par notre Présidente ; aucune modification n'y étant apportée, celui-ci est voté et accepté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 11 avril 2011

Chacun ayant reçu le procès-verbal de la séance du 11 avril 2011, sa lecture n'est pas souhaitée. Il est soumis à votation et est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteure.

3. Présentation du rapport de gestion 2010

La parole est donnée à Catherine Fonjallaz, rapporteur de la commission de gestion qui nous donne lecture du rapport idoine.

Composée de Jean-Daniel Berthet, Christophe Cuendet, Pascal Fonjallaz, Frédéric Hegg et d'elle-même, dite commission s'est réunie les 24 mai et 16 juin 2011.

Le rapporteur poursuit sa lecture dont le rapport reste à disposition auprès du secrétariat du conseil :

« La mise en œuvre de la future commune de Bourg-en-Lavaux a généré passablement de travail à l'administration communale.

Puis le « tourisme et développement », les « finances », les « domaines et bâtiments », la « location de la Grande Salle », la « transformation du local du feu », les « travaux, routes et chemins », la « police », la « sécurité sociale » le « service des eaux » sont des thèmes tour à tour développés.

Bien que la Municipalité ait limité ses dépenses autant que faire se peut, et cela dans tous secteurs, l'exercice 2010 est bouclé avec un **excédent de charges de CHF 142'235.70**. Les raisons principales résident dans la diminution des entrées fiscales provoquée par une réduction générale des revenus.

La Commission fait le constat d'une bonne gestion de l'exercice 2010 par notre Municipalité qui se voit ici remerciée de son engagement à la bonne marche des affaires communales. »

En conclusion et au vu de son analyse, la CoGest, unanime, recommande aux Conseillères et aux Conseillers d'accepter le rapport de gestion 2010 de la commune d'Epesses.

Notre Présidente remercie Catherine Fonjallaz et les membres de la Commission de Gestion pour le travail effectué, puis ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, le rapporteur relit les conclusions.

Le rapport de gestion 2010 est soumis à votation et est accepté à l'unanimité.



4. Présentation des comptes 2010

La parole est donnée à Jean-Marc Badoux, président et rapporteur de la CoFin.

La commission des finances composée de Hélène Fonjallaz, de Jean-Marc Oggier, de Didier Rouge, de Christian Chappuis et de lui-même, s'est réunie le 30 mai 2011 au bâtiment communal où elle a été reçue par la Municipalité in corpore, ainsi que par le Boursier, Alain Hersperger. A cette occasion, la CoFin a reçu toutes explications requises sur les points ayant retenu son attention.

Dite commission s'est à nouveau réunie le 15 juin à Epesses afin de délibérer ; Jean-Marc Oggier est excusé lors de cette séance. La Commission, par son Rapporteur, présente les comptes 2010 et donne lecture du rapport y relatif demeurant à disposition, à toutes fins utiles, auprès du secrétariat du conseil.

« La CoFin a été saisie afin de vérifier les comptes 2010 ; elle a pris connaissance du rapport de la Fiduciaire Jean-Claude Mugny qui recommande d'approuver les comptes annuels.

Après avoir procédé à des amortissements réglementaires pour un montant de CHF 110'000.-, le résultat de l'exercice présente un excédent de charges de CHF 344'481.10.- pour 2010. Ce déficit a été en partie couvert par le fonds de réserve, à raison de CHF 202'245.40.-, laissant ainsi un **excédent de charges net de CHF 142'235.70.-.**

Nous nous joignons à l'analyse de la Municipalité pour expliquer ce résultat négatif principalement dû à une diminution conséquente des rentrées fiscales, les dépenses étant bien maîtrisées ».

En conclusion et au vu de ce qui précède la Commission des finances estime les comptes bien tenus et bien présentés et remercie la Municipalité et le Boursier pour le travail effectué. Elle propose d'accepter les comptes 2010 et d'en donner décharge à la Municipalité, ainsi qu'au boursier.

La Présidente remercie le Président Rapporteur de la CoFin et ouvre la discussion sur les comptes 2010. La parole n'étant pas demandée, le Rapporteur relit les conclusions. Les comptes 2010 de la Commune d'Epesses sont soumis à votation et se voient adoptés à l'unanimité.

Notre Présidente remercie les membres de la commission des finances et passe au point 5 de l'ordre du jour.

5. Communications de la Municipalité

- Nicole Gross, Syndic, excuse l'absence de Louis-Philippe Porchet, Municipal et donne la parole à
- Yvan Rey, Municipal, qui tient à toutes et tous nous remercier pour la confiance témoignée tout au long de cette dernière législature ; il remercie également très chaleureusement les deux personnes qui, à son sens, sont les plus importantes de la commune, à savoir : Claudine Chappuis, Secrétaire municipale, supportant la Municipalité, dans tous les sens du terme, dans ses tâches administratives et Marjanco Manov, Employé communal, qui lui a la lourde tâche de détenir 5 chefs et 330 consistants ; il remercie encore son épouse et ses enfants pour avoir supporté ses nombreuses absences dues à ses responsabilités politiques. La parole est ensuite donnée à
- Jacques Oberli, Municipal, qui s'exprime avec quelque humour sur les travaux, l'état des routes et des chemins quant au rapport de la CoGest déplorant qu'aucune rénovation n'ait été entreprise en 2010 ; il nous assure avoir passé le relais et ses dossiers à Jean-Pierre Haeni, Municipal des finances, travaux et infrastructures de la Commune de Bourg-en-Lavaux, avec toutes explications idoines. La parole est ensuite donnée à
- Boris Vejvodski qui déclare, non sans quelque émotion devant cette assemblée et le magnifique tableau s'étendant devant nos yeux, le plaisir et l'honneur qu'il a eu à servir cette commune durant cette dernière législature. Une page se tourne ; il nous remercie de la confiance que nous lui avons témoignée ; il remercie également Madame le Syndic qui s'engage pour un nouveau mandat dans la nouvelle commune et espère pour elle tout le soutien dont elle aura besoin dans ses futures tâches et responsabilités.



La politique n'est pas faite uniquement de grands principes, mais également de décisions et de responsabilités prises au quotidien.

L'assemblée applaudit chaleureusement tous les Municipaux.

➤ Nicole Gross, Syndic, s'exprime :

« Madame la Présidente, chères Conseillères et chers Conseillers,

Messieurs les Municipaux, chers Collègues,

Mesdames et Messieurs les habitants d'Epesses,

Ceci est une fin de législature particulière. En effet, le 20 juin dernier, nous avons eu notre dernière séance de Municipalité, aujourd'hui notre dernière séance du Conseil communal en tant que Commune d'Epesses. Si l'on perçoit un peu d'émotion dans ma voix, c'est qu'une page se tourne puisque notre commune se fondra le 1^{er} juillet dans celle de Bourg-en-Lavaux.

Emotion en pensant à ces 13 ans passés à la tête de la commune, ces moments de satisfaction, de doute, de découragement et même de désillusion, mais qui grâce au soutien de mes collègues municipaux s'estompaient rapidement. Je tiens à leur exprimer toute ma gratitude et à les remercier chaleureusement. Pour ma part, j'ai le regret de ne pas avoir vu la transformation du local des pompiers en local artisanal, voire local de vente de produits locaux et dépôt de pain et ceci à cause de l'égoïsme de quelques personnes.

Mais ne tombons pas dans la nostalgie, la page est tournée et Epesses continuera d'exister ; je suis certaine que les représentants de notre commune au sein du Conseil communal de Bourg-en-Lavaux seront attentifs à ce que les projets concernant notre village ne restent pas en dormance.

Comme vous m'avez élue à l'exécutif de Bourg-en-Lavaux, je vous promets que je ferai tout mon possible pour que les dossiers d'Epesses soient traités à l'égal de ceux des autres communes.

Pour tous ceux qui ne le savent pas encore, permettez-moi maintenant de vous citer la répartition des dicastères pour la législature 2011-2016 :

- Monsieur le Syndic Max Graf : Administration générale, personnel et urbanisme ;
- Monsieur le Vice-Syndic, Jean-Pierre Haeni : Finances, travaux et infrastructures ;
- Monsieur Patrick Chollet : Protection de la population, affaires sociales et assainissement ;
- Monsieur Jean-Paul Demierre : Sécurité, promotion économique et tourisme ;
- Monsieur Georges Hauert : Police des constructions, bâtiments et forêts ;
- Monsieur Yves Kazemi : Ecoles, culture et développement durable ;
- et moi-même : Voirie, domaines viticoles (environ 13 hectares) et espaces verts.

Vous recevrez bientôt l'« Info-Fusion » n° 5 dans lequel vous seront récapitulés cette répartition des tâches. Vous y trouverez toutes les informations utiles comme les heures d'ouverture des différents offices communaux, les nouveaux numéros de téléphone, etc.

Je vous suis d'ores et déjà reconnaissante de la compréhension et de la tolérance dont vous saurez faire preuve afin d'accompagner et soutenir les efforts du personnel communal dans ce projet d'envergure qui consiste à mettre en route la nouvelle administration de Bourg-en-Lavaux.

Et pour conclure, je vous adresse à toutes et tous, chères Conseillères et chers Conseillers, secrétaires, huissier, collègues, boursier, un grand merci de votre collaboration et de votre confiance envers l'exécutif. Soyez tous persuadés qu'à l'avenir, j'aurai toujours une oreille attentive pour vos éventuelles questions et j'aurai à cœur d'y apporter la bonne réponse. Je vous remercie de votre attention ».

Applaudissements chaleureux.



6. Communications du Bureau

- Florence Gross, Présidente, communique :

L'assermentation des nouvelles autorités politiques de Bourg-en-Lavaux a eu lieu le jeudi 23 juin à Grandvaux suivi de la Séance Constitutive à Aran.

Pour le législatif, nos élus sont :

- Jean-Louis Bandini, Président du Conseil communal ;
- Brigitte Leprovost et Yves Sesseli, Vice-présidents ;
- Eliane Fedrigo, secrétaire.

Quelques commissions ont également été nommées :

- Florence Gross, GoGest ;
- Louis Fonjallaz, APoL ;
- Blaise Duboux, suppléant CoFin ;

Florence Gross nous dit encore, pour en avoir longuement parler ensemble, que nos conseillers communaux restent à disposition pour toute discussion utile, ainsi que pour nous représenter en cas de nécessité ; n'hésitons donc aucunement à les interpeller !

7. Divers

- Jean-Marc Badoux souhaite la parole et propose un applaudissement général afin de remercier Conseillères et Conseillers, ainsi que nos autorités, pour tout le travail accompli tout au long de cette dernière législature.

Chaleureux applaudissements !

La parole n'étant plus demandée, notre Présidente s'apprête à clôturer la séance ; elle s'exprime à son tour :

« Une partie officielle aura lieu avant le repas, mais je tiens sincèrement à remercier tous les membres du conseil pour la qualité de leur travail cette dernière année, particulièrement l'assiduité du bureau et de notre secrétaire, ainsi que celle des auxiliaires lors des nombreux dimanches de dépouillement.

Difficile de faire le point sur cette année de présidence... Comme l'impression que mon élection, c'était hier ... ! Rapide donc ces quelques mois, mais malgré tout riches en expérience et en partages ; je vous remercie de votre précieuse collaboration, ainsi que de votre confiance.

Je souhaite encore faire un tour d'horizon sur cette dernière législature pour rappeler tout le travail effectué. Certains thèmes feront sourire certains, j'en suis sûre.

Nous commençons en **2006**, sous la présidence de Christian Chappuis, à parler de plage, de nudistes ; nous recevons même une pétition ... En **2007**, Lavaux entre à l'UNESCO et Franz Weber lance son initiative ; nous nous serrons les coudes. Un contrat de prestation est signé avec la police de Lutry. Nous adoptons également un règlement sur les taxes de séjour. Et le processus de fusion réapparaît après l'échec de 2005.

2008, le taux d'imposition baisse ... Nous adoptons avec peine un crédit pour l'élaboration d'un avant-projet de parking, ainsi que pour le local du feu. Louis Fonjallaz est nommé président. Le processus de fusion se concrétise et le nom de Bourg-en-Lavaux est adopté lors d'une séance extraordinaire.

2009, tout s'accélère ... Le préavis de fusion est accepté dans les 5 conseils en février et voté par la population le 17 mai. Et nous discutons du Vieux-Moulin, de la maison du caveau, du Vieux-Collège.

2010, année de la police ! L'APoL est créé. Je prends la présidence du Conseil.



2011, année électorale. Nous passons nos dimanches à dépouiller. Quelques tensions se ressentent au conseil parfois, mais une belle sortie au Val-de-Travers les efface et les conseillers sont plus proches que jamais. Des numéros poussent étrangement sur les façades .. et nous voilà réunis aujourd'hui.

Dernière séance de conseil, fin d'une entité politique, mais des projets qui persistent et qui verront le jour ... vos élus y travailleront.

Il est l'heure de partager l'apéritif. Avant de passer la parole à la secrétaire pour le contre-appel, permettez-moi, Conseillères et Conseillers, de vous remettre un petit cadeau de fin de législature.

Je vous prie de bien vouloir m'excuser, mais le cours de l'étain s'envole et au vu des finances communales et malgré le désir de certains, ce petit cadeau n'est pas une channe gravée à votre nom et aux couleurs de notre village. Si le prix de l'étain s'envole, l'avenir est dans l'alu. L'avenir, une nouvelle commune, jeune, dynamique, innovante, à l'image de ce cadeau que nous allons vous distribuer.

Une dernière fois, merci à vous toutes et tous d'avoir accompli, certaines et certains pendant de nombreuses années, votre devoir d'élu et je suis ravie et touchée d'avoir pu partager ces moments avec vous ».

Il n'y a plus ni question, ni commentaire.

Contre-appel – Clôture de séance

La secrétaire procède au contre appel.

La séance est levée à 10 :35

Ainsi délibéré à Epesses, le dimanche 26 juin 2011

Pour le Conseil communal

La Présidente

Florence Gross



La Secrétaire

E. Delley Leuenberger